

Cérémonie des vœux – Mardi 16 Janvier 2024 **Discours**

Bonjour à toutes et à tous,
Monsieur Le Maire de Rives d'Andaine, Président du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs Les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs, Membres du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs, Membres du Conseil de la Vie Sociale,
Messieurs Les Médecins Coordonnateurs,
Mesdames et Messieurs, Résidents et Membres du Personnel,
Mesdames et Messieurs les Bénévoles

Chers invités,

C'est toujours avec plaisir que je vous accueille au sein de l'E.H.P.A.D des Andaines. Généralement les vœux sont nombreux, mais ceux qui comptent vraiment sont les plus simples : à toutes et à tous, santé et bonheur.

A l'ensemble des résidents,

A l'ensemble du personnel, médical, d'encadrement, soignant, paramédical, médico-technique, administratif, animation ou des services généraux (cuisine, services techniques, blanchisserie, équipe ménage), qui travaille à mes côtés au quotidien pour le bon fonctionnement de ces deux établissements,

A Jean-Pierre LEBEAU, Président du CLAPA, et à toute son équipe de bénévoles, pour le travail accompli aux côtés des animatrices,

Aux membres du Conseil d'Administration, des différentes instances de l'établissement : Conseil de la Vie Sociale, Comité Technique d'Etablissement, C.H.S.C.T,

Aux nombreux partenaires institutionnels ou associatifs, qu'il est impossible de citer sans prendre le risque d'en oublier.

Je vous remercie donc de votre présence cet après-midi, car je sais qu'il est souvent difficile de se libérer des services pour ces occasions toujours trop rares de nous rassembler. J'ai donc une pensée particulière pour celles et ceux qui sont restés auprès des résidents.

Je remercie les récents retraités, ici présents, à qui nous rendrons hommage tout à l'heure. Je salue également les personnes, qui pour des raisons professionnelles et diverses, ne peuvent se joindre à nous cet après-midi, sans oublier, la mémoire de toutes celles et ceux qui nous ont quitté l'an passé.

Tout d'abord, permettez-moi de rappeler que ces dernières années ont été marquées par une avalanche de difficultés que ce soit sanitaire, économique et social.

Néanmoins, les efforts immenses qui sont apportés continuellement par chacun afin de faire de ces locaux des lieux de vie, d'accompagnement et de soins, dignes et respectueux des personnes imprègnent d'humanité les chambres ainsi que les espaces collectifs de notre établissement. Outre le professionnalisme des équipes, il nous faut également mettre en valeur l'implication des bénévoles qui participent au bien-être des résidents.

Rapidement, un rétroprojecteur sur 2023. Avec une activité réalisée de 64.937 journées, soit un taux d'occupation de 99,39%. Au regard de l'année précédente, la tendance en matière d'activité montre une très légère baisse (-14 journées).

Il convient également de mettre en avant le nombre d'admissions qui est de 44 résidents, ce qui représente un taux d'admissions de 24,58% (stable sur ces dernières années).

A ces chiffres, il convient également de souligner le niveau élevé de dépendance et de soins requis des résidents, de l'âge de plus en plus tardif d'entrée en établissement, de la durée de séjour de plus en plus courte et du nombre croissant de personnes présentant des troubles cognitifs ou apparentés.

Au nombre des réalisations les plus visibles, je citerais :

- le renouvellement de matériels de soins et divers pour 27.500,00€,
- le renouvellement du parc de lits médicalisés pour 19.000,00€,
- le renouvellement de mobilier dans les services d'hébergement pour 16.000,00€,
- le renouvellement et l'acquisition de verticalisateur et de rails au plafond pour 15.000,00€
- le renouvellement du système d'appel malades, de chariots et logiciels informatiques soins pour 41.000,00€,
- les 2 premières phases des travaux de réhabilitation de chambres avec création d'une U.H.R et d'une chaufferie bois pour 1.737.000,00€

Soit un total d'investissement global pour 2023 à hauteur de 1.900.000,00€ avec des subventions à hauteur de 137.500,00€ du Conseil Départemental de l'Orne et de l'A.R.S Normandie, dont 52.000 au titre de l'investissement au quotidien.

Mais tout cela n'aurait pas sens si l'on résonnait seulement activité et finances, sans se soucier de la qualité, de la sécurité dans la prise en compte des besoins des résidents et des conditions de travail de l'ensemble des professionnels.

Dans le cadre d'une négociation collective issue du Ségur de la Santé, **l'année 2023 a vu 16 agents stagiaires** et ce, au regard du tableau opposable des emplois autorisés.

2023 s'en est allée, vive 2024 dans la continuité et le changement.

Notre action à l'E.H.P.A.D des Andaines s'inscrit donc, comme les années précédentes, dans la continuité et le changement.

Continuité tout d'abord dans nos valeurs au service du bien-être des résidents, dans un professionnalisme permanent pour accompagner au mieux les souhaits, besoins et attentes de ces derniers, mais aussi dans le travail d'équipe mené au quotidien.

Changement ensuite pour réfléchir à nos pratiques et organisations, engager de nouveaux projets, nous inspirer d'autres initiatives et surtout en imaginer et en proposer de nouvelles. Le futur projet d'établissement 2024-2028 et le C.P.O.M : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui l'accompagne devront en être le symbole.

Dans un contexte très délicat, les ressources allouées au titre de l'hébergement et de la dépendance évolueront en tenant compte du taux directeur départemental d'évolution.

Ces évolutions de tarifs, certes non négligeables, ne prennent pas en compte, malheureusement, l'ensemble des différentes actualités économiques, politiques et sociales.

Sur 2024, les acquisitions en investissement et les travaux suivent leur cours suivant le Plan Pluriannuel d'Investissement validé par les autorités de tarification, à savoir :

- continuité de renouvellement de mobilier et d'équipements pour l'ensemble des services de l'établissement,
- aménagement d'un espace de détente extérieur pour les résidents sur le site de la résidence de la Vée avec parcours de motricité,
- travail sur la valorisation et la réduction des déchets ainsi que sur le développement durable,
- projet de micro-crèche sur le site de la résidence de la Vée pour les enfants des personnels de l'établissement qui reste à concrétiser,
- et enfin, la dernière phase de travaux de l'opération de réhabilitation de chambres + création de l'U.H.R pour la résidence L'Orée des Bois à La Chapelle d'Andaine.

Pour mémoire : Coût total des travaux = 3.381.255,38€
Maîtrise d'œuvre : Atelier J.S.A à La Ferté-Macé
Subventions : A.R.S Normandie/C.N.S.A = 343.604,00€
Conseil Départemental de l'Orne = 330.000,00€
Région Normandie (chaufferie bois) = 112.297,79€
Emprunts = 2.200.000,00€
Autofinancement = 395.353,59€

Début des travaux : Avril 2022 (durée environ 24 mois)
Réception fin des travaux : 3^{ème} trimestre 2024.

Chose rare, à l'heure actuelle, l'ensemble des travaux suit son évolution suivant le calendrier établi. Remerciements à la maîtrise d'œuvre et aux entreprises pour leur professionnalisme.

Tous ces projets représentent des coûts importants qui nous obligent avant tout chose à être très vigilant sur l'équilibre financier de l'établissement. Aussi, nous engageons les dépenses d'investissement avec un strict respect des ressources, que ce soit des subventions obtenues, des emprunts bancaires ou par autofinancement.

Vous l'aurez compris 2024 s'annonce riche à bien des égards, toute modestie gardée, avec quelques projets forts et structurants pour l'E.H.P.A.D des Andaines.

Pour autant après la crise sanitaire liée au COVID19, l'année 2023 aura été de nouveau marquée par une crise sans précédent dans les E.H.P.A.D. Les résultats d'une enquête exclusive menée par la F.H.F auprès de plus de 350 E.H.P.A.D publics de toutes les régions de France, sur leur situation budgétaire est édifiante en la matière.

A travers cette enquête, la situation des établissements en matière budgétaire, financière et sociale apparaît de plus en plus dégradée avec une assez grande homogénéité dans la dynamique de dégradation.

Il en ressort les PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS suivants :

- Une activité globale impactée depuis 2022,
- Une généralisation des situations déficitaires pour 85% des E.H.P.A.D,
- Une nette aggravation du niveau de déficit avec un déficit prévisionnel qui dépasse les 3.000 € par place,
 - Des difficultés de court terme de trésorerie pour plus de 60% des E.H.P.A.D,
 - Une baisse des capacités d'investissement pour 90% des E.H.P.A.D avec une baisse de leur capacité d'auto-financement,
 - Une accélération de la désindexation entre dépenses et recettes d'hébergement avec un décalage entre l'inflation constatée, notamment sur certains postes de charges affectant la section hébergement et l'évolution des tarifs. Cela interroge le modèle financier des E.H.P.A.D,

- Des revalorisations salariales incomplètes qui pèsent sur le budget des établissements et dégradent la situation sociale des établissements. En effet, depuis l'exercice 2022, les établissements ont dû faire face à de nombreuses et salutaires augmentations de salaire : revalorisation du point d'indice dans la Fonction Publique Hospitalière, mise en place des accords Ségur, pour ne citer qu'eux. La branche Autonomie assure des compensations financières à travers divers mécanismes : revalorisation de la valeur point du G.M.P.S et enveloppes dédiées. Néanmoins, ces mesures de compensation ne concernent que la section soins, or le personnel en E.H.P.A.D est rémunéré sur les trois sections tarifaires : hébergement, dépendance et soins. La compensation des effets des mesures de revalorisations sur les sections hébergement et dépendance relève de la responsabilité des Conseils Départementaux et n'est pas assurée par les taux d'évolution des tarifs hébergement et dépendance arrêtés en début d'année. Pour les établissements, ces difficultés sur le financement de la revalorisation du point d'indice s'ajoutent à des situations de sous-financement d'autres mesures de revalorisation du Ségur de la santé qui devraient également faire l'objet d'une compensation lorsqu'elles sont objectivées.

Tous ces éléments ne peuvent que créer des tensions et viennent se surajouter aux difficultés de plus en plus criantes de recrutement que nous rencontrons.

La Fédération Hospitalière de France (F.H.F) se place au cœur de la réflexion sur les enjeux du Grand âge. C'est pourquoi, nous demandons depuis plusieurs années une réforme législative du Grand âge, structurelle, ambitieuse et protectrice des personnes âgées comme des professionnels de santé et du médico-social afin de créer une société de la longévité.

Représentant plus de 2.000 E.H.P.A.D publics en France, la F.H.F défend la mise en avant de la prévention et du virage domiciliaire, mais aussi le renforcement des moyens dans les établissements et services qui accompagnent les personnes âgées.

- Garantir la promesse Républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité en assurant aux personnes un accompagnement adapté à tout âge et respectueux de leur choix,
- Préserver les familles, qui ne pourront se substituer à des mécanismes nationaux de solidarité,
- Agir vite, dégager les ressources nécessaires pour assurer les investissements massifs dans les métiers de l'accompagnement, la transformation des services et structures d'accompagnement et d'hébergement,
- Rétablir enfin l'équité avec les acteurs privés en matière de cotisations sociales et de fiscalité, celles-ci pesant de façon disproportionnée sur les établissements publics.

Avant de conclure, je souhaiterais adresser à Monsieur TURCAN Philippe, Maire de Rives d'Andaine et Président du Conseil d'Administration tous mes remerciements pour son action et son engagement, à mes côtés, chacun dans son rôle, pour que vivent ces 2 résidences.

Soyez tous fiers de votre action et du travail accompli pour ces 2 établissements.

Je conclurai en vous souhaitant de nouveau au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, une belle année 2024 pour vous-mêmes, pour vos familles et pour tous ceux qui vous sont chers. Je forme de nouveau des vœux pour qu'avec l'ensemble de nos partenaires, notre institution poursuive dans la voie de la coopération au service de la population de notre territoire du Bocage.

Pour 2024, prenez bien soin de vous : santé, bonheur, plaisir et réussite.

Je vous remercie pour votre écoute.

Laurent VIVIER

Directeur

directeur@ehpadandaine.fr